

DECISION DU PRESIDENT N°2024-003

- **OBJET : DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PBI-2024-001
« ETUDE DE LA TRAME VERTE, BLEUE ET NOIRE »**

LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 modifiée par la délibération du 4 novembre n°20201104- 4 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes,

Considérant le marché de travaux référencé PBI-2024-001, passé selon la procédure adaptée, relatif au choix d'entreprises pour effectuer l'étude de la trame verte, bleue et noire, dont la date limite de remise des offres était le 01/03/2024 (12h00),

Considérant que la commission d'attribution MAPA s'est réunie le 19/03/2024 à 15h00 pour examiner les offres reçues,

Considérant le rapport d'analyse des offres,

DECIDE

ARTICLE 1 : De valider et retenir l'offre de l'entreprise BIOTOPE, pour un montant de 96 000€ HT soit 115 200€TTC.

ARTICLE 2 : De signer et notifier l'ensemble des documents afférents (notamment les notifications d'acceptation d'offre, les rejets...),

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20240325-2024-003-AR
Date de réception préfecture : 25/03/2024

ARTICLE 3 : Monsieur le directeur général des services et le trésorier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay

Le Président
Gérard LEGUAY

Signé par : Gerard Leguay
Date : 25/03/2024
Qualité : Président



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20240325-2024-003-AR
Date de réception préfecture : 25/03/2024